

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 30 septembre 2019

Convocation du : 04/09/2019

Séance présidée par le maire M.Gérard GENTIT

Présents : Mmes Christine JEUNOT et Laurence WEBER MM Stéphane BRISBARD- Hervé CAGNON- Laurent JEAMBRUN - Ghislain HOUSER- Christophe HUGUENIN- Pascal CHARDON- Bernard DEGOIS

Absent :

Absent excuse : Mr Jean-Louis CHOPARD

- 1. Délibération N° 21-2019 : FAAD et FSL (Aide Départemental pour le logement)**
- 2. Délibération N°22-2019 : Numérotation des rues**
- 3. Projet ex-école**
- 4. Projet banc public**
- 5. Compte-rendu réunion ONF**
- 6. Décision modificative N°2-2019**
- 7. Délibération N°23-2019 : Indemnité Trésorier**
- 8. Questions diverses**

1) Délibération N° 21-2019 : FAAD et FSL

Le maire donne lecture à l'assemblée, du courrier de la présidente du Conseil départemental, indiquant la participation financière des commune pour le FSL (Fond de Solidarité Logement) et le FAAD (Fond d'Aide aux Accédants en Difficultés), outils de financement des actions du PDALPD (Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées)

La commune participerait à hauteur de :

- 0.61 € par habitant pour le FSL
- 0.30 € par habitant pour le FAAD

Le conseil municipal décide de ne pas contribuer financièrement au FAAD et FSL

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

2) Délibération N°22-2019 : Numérotation des rues

Compte tenu que la construction de la maison de Monsieur TIROLE Jérôme sera bientôt terminée et de l'avancement des constructions des maisons du lotissement les Frênes II. Il convient de définir la numérotation des rues.

Le Conseil Municipal décide d'arrêter la numérotation des différentes habitations :

➤ **Rue de l'Eglise :**

- N°3 bis : Mr TIROLE Jérôme

➤ **Lotissement les Frênes II :**

- N° 12 : Mr HENON Philippe et Mme PRUD'HOMME Aïcya Lot N°4
- N° 19 : Mr LEPEME Alan Lot N°1
- N° 16 : Mr LARCON Lucas Lot N°2
- N° 14 : Mr BOILLON Sébastien et Mme FRESARD Charline Lot N°3

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

3) Projet ex école

Le Conseil municipal est partisan de mettre en location le bâtiment tout en faisant les aménagements strictement nécessaires.

Une annonce sera faite à ce sujet dans « Le Bon Coin » et le « PPA ».

4) Projet banc public

Le conseil municipal accepte le principe de l'aménagement d'un site de détente et de repas entre la salle des fêtes et la route des lavottes.

Une proposition chiffrée sera soumise à la prochaine réunion.

5) Compte-rendu réunion ONF

Le Conseil municipal prend acte des dispositions à mettre en place lors de la signature du futur contrat de gestion de la forêt soit :

- Aménagement forestier décide par la commune
- Peuplement mixte des parcelles (25% de feuillus)
- Révision du contrat possible tous les 5 ans.

6) Décision modificative N°2-2019

Pour permettre le remboursement de la caution de Mme BOURGEOIS Claudine, il convient de modifier la section d'investissement de la façon suivante :

Désignation	Budget avant DM	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation Sur crédits ouverts	Budget après DM
21318 : autres bâtiments publics	56 000€	-139€		55 861€
Chap 16 : remboursement d'emprunts	37 500€		+139€	37 639€

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

7) Indemnité Trésorier

Monsieur Mickael GOUGAT nouveau chef de poste en Trésorerie de Maîche, assure les fonctions de receveur municipal des communes et établissements publics locaux.

L'indemnité de conseil et d'assistance en matière budgétaire sera donc attribuée à Monsieur Mickael GOUGAT :

- L'indemnité de conseil aux taux de 100% par an pour la 1^{ère} fois en 2020
- Indemnité de confection des documents budgétaires

Les conditions d'attribution sont fixées par arrêté interministériel du 16 décembre 1983

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0